



La prostitution des mineures : le corps en négociation

François SCHMOLL

Psychologue, Mulhouse

schmoll.francois@hotmail.fr

Résumé

La prostitution des mineures ne se réduit pas qu'à la question de l'exploitation d'adolescentes par des réseaux de proxénétisme. Il existe une prostitution de jeunes d'origine française, plus invisible car moins bien repérée que celle des étrangères contraintes de subvenir à leurs besoins. Ce phénomène en recrudescence relève de mécanismes propres, dans lesquels les jeunes filles mettent en jeu leur corps dans une relation à l'autre qu'elles pensent maîtriser en inversant le rapport de domination, par exemple en considérant que c'est le « client » qui se fait manipuler dans la négociation.

L'article souligne une double dissociation entre le sujet et son corps. D'une part la jeune fille qui habite son corps et en parle doit également vivre avec les multiples lectures que d'autres font d'elles et de son corps, en fonction des usages qu'ils font de ce dernier et des discours qui les soutiennent. À quoi s'ajoute une seconde lecture, qui est celle de l'après-coup : les jeunes filles qui parlent de leur expérience le font parfois en se retournant sur un passé plus ou moins lointain, pour dire comme elles « s'en sont sorties ». Ainsi, non seulement la lecture que le sujet fait de son corps se confronte aux discours que d'autres tiennent sur lui, mais par surcroît, le sujet lui-même est dissocié entre le vécu et le discours qu'il peut tenir sur son corps dans le temps de ce vécu, et le discours qu'il tient bien plus tard, en reconstruisant un récit sur ce passé.

Abstract – The Prostitution of Minors: the Body in Negotiation

The prostitution of minors is not limited to the exploitation of teenage girls by pimping networks. There is also prostitution among young people of French origin, which is more invisible because less well identified than that of foreign girls forced to support themselves. This growing phenomenon involves its own mechanisms, in which young girls use their bodies in a relationship with others that they think they can control by reversing the relationship of domination, for example by believing that it is the 'client' who is being manipulated in the negotiation.

The article highlights a double dissociation between the subject and her body. On the one hand, the young girl who inhabits her body and talks about it also has to live with the multiple readings that others make of her and her body, depending on the uses they make of it and the discourses that support them. There is also a second reading, that of the aftermath: young girls who talk about their experience sometimes do so by looking back to a more or less distant past, to say how they 'got over it'. In this way, not only does the subject's interpretation of his or her body come into conflict with the discourse that others have about it, but the subject herself is dissociated between the experience and the discourse she may have about her body at the time of the experience, and the discourse that she has much later, when reconstructing a narrative about this past experience.

Mots-clés

Prostitution des mineurs – Agir adolescent – Vécu corporel – Discours sur le corps

Keywords

Prostitution of minors - Adolescent behaviour - Body experience - Discourses on the body

INTRODUCTION

En France, chaque année, entre 7 000 et 10 000 mineurs¹ seraient victimes de prostitution².

Le phénomène est en expansion. Une recherche-action conduite entre 2020 et 2021 (Pohu, Dupont & Gorgiard 2022) rappelle que de 2016 à 2020, les affaires de prostitution sur mineurs parvenant aux services de police et de gendarmerie, ainsi qu'aux parquets ont augmenté de 68% en France. Les mineurs concernés sont dans 9 cas sur 10 de nationalité française. Il s'agit en majorité de jeunes filles entre 14 et 17 ans (88%). En 2020, environ une victime de proxénétisme de nationalité française sur deux est mineure.

La prostitution des mineurs est interdite par la loi française (article 13 de la loi relative à l'autorité parentale du 4 mars 2022), de sorte que tout mineur qui se livre à la prostitution, même occasionnellement, est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants (loi 2022-305 du 4 mars 2022). Un mineur en situation de prostitution est considéré comme victime d'exploitation sexuelle : par son proxénète s'il ou elle en a un, et en tout état de cause par son client, qui sont tous passibles de peines d'emprisonnement.

Si la loi est claire, la prise en charge des mineurs concernés reste cependant problématique, notamment en raison d'un statut de victime dans lequel ils ne se reconnaissent pas forcément. Le rapport précité de Pohu & al. souligne que les professionnels du juridique et du social (juristes, responsables de services sociaux, éducateurs, psychologues...) sont déstabilisés par l'ampleur du phénomène, mais aussi par la difficulté à identifier les situations et à adapter un accompagnement individualisé. Les mineurs qu'ils accompagnent opposent d'importants mécanismes de défense, des tentatives de mise à distance, entre banalisation et rejet.

La question désarçonne également les spécialistes du droit de l'enfance, juristes comme sociologues (Cheval & Guzniczak 2020, Lavaud-Legendre & al. 2021, Lavaud-Legendre 2022, Calestroupat 2023). Bénédicte Lavaud-Legendre, Cécile Plessard et Gaëlle Encrenaz (2021) relèvent les mécanismes sociaux et la qualification juridique des pratiques prostitutionnelles, tout en reconnaissant dans leur conclusion l'intérêt qu'il y aurait à approfondir la recherche, notamment sur les ressorts psychologiques de ce que Nathalie Dumet appelle l'agir prostitutionnel (Marouani & Dumet 2022), en particulier les mécanismes d'emprise.

De fait, des lectures cliniques du phénomène sont proposées depuis quelques années (Carra 2016, Marouani & Dumet 2022) mais elles restent encore peu nombreuses. De ces observations et réflexions, un tableau clinique semble se dégager, dans lequel s'articulent remaniements liés au passage adolescent et nouvelles formes de souffrances subjectives de notre époque contemporaine, et où la notion d'emprise apparaît effectivement comme centrale.

Nous situant dans le prolongement de ces approches cliniques, nous proposons dans cet article d'explorer ce décalage qui désarçonne les professionnels, entre, d'une part, le statut juridique et social de victime qui est celui des mineures, statut qui fonde leur prise en charge et la mission des professionnels, et d'autre part, la position et le discours de ces jeunes, qui souvent ne se reconnaissent pas dans ce statut.

Ce décalage s'exprime en particulier dans des représentations du corps divergentes, voire concurrentes. Le commerce de ce corps est évidemment au centre de l'activité prostitutionnelle. Notre expérience clinique nous informe que la position des mineurs qui se prostituent, pas toujours explicite dans leur discours, mais qui se déduit de leurs conduites et de leurs résistances, c'est qu'ils s'estiment libres de faire ce qu'ils veulent de leur corps. Le corps est ainsi disputé entre celle ou celui qui l'habite et les autres qui en usent et/ou en parlent : les clients et les proxénètes, mais aussi les juges, les éducateurs, les institutions de prise en charge qui cherchent à protéger les mineurs en essayant de leur faire entendre les dangers auxquels les expose leur agir.

LECTURES DIVERGENTES DU CORPS

La prostitution des mineures pose la question de l'usage que clients et proxénètes peuvent faire du corps de ces jeunes, qui sont donc en majorité des jeunes filles. Mais le phénomène interpelle également la façon dont ces mêmes jeunes usent de leur corps. Comme le rappelle la présentation de ce numéro, « le corps est le lieu de l'expérience

-
1. Pour alléger la lecture, nous n'utiliserons pas l'écriture inclusive, mais il est entendu que la prostitution affecte les deux sexes. A contrario, sauf quand nous nous référons à la loi qui désigne « les mineurs » au masculin, nous choisirons d'employer le féminin, dans la mesure où une majorité des jeunes concernés par cette problématique sont des jeunes filles.
 2. <https://solidarites.gouv.fr/agir-contre-la-prostitution-des-mineurs>

véritable, nécessairement singulière ». Toute tentative d'objectivation du corps a pour effet de désubstantialiser cette expérience, de la reléguer au second plan, voire de la scotomiser, au service de la construction d'une connaissance « universelle » ou universitaire sur le corps.

Or la pratique de terrain confirme les recherches sur la prostitution des mineures qui font apparaître un désaccord des jeunes elles-mêmes face à la construction d'un savoir les concernant. En effet, durant la période où elles sont prises dans des pratiques prostitutionnelles, parents et éducateurs se confrontent à l'inefficacité (temporaire ou durable) de leurs interventions et de leur discours. Ceux-ci procèdent d'un souci de protéger et de prévenir des dangers, notamment sur le corps (hygiène, santé, transgressions et violences de la part de l'adulte, effraction traumatique, etc.). Alors que, de leur côté, les mineures concernées semblent ne pas vouloir engager les actions qui sont normalement attendues : (déposer plainte, reconnaître leur statut de victime, prendre soin de leur corps et de leur être, etc.) vers lesquelles parents et professionnels tentent de les amener.

Il est pourtant clair que ceux qui profitent de la vulnérabilité de ces jeunes que l'on retrouve ensuite confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance ou à la Protection Judiciaire de la Jeunesse, entretiennent, par l'exploitation du corps de ces dernières, la fabrique d'un système d'autant plus redoutable qu'il fonctionne sur le modèle de l'emprise. Mais le « patron » est identifié par les mineures comme un « protecteur », et non comme une personne violente qui exerce un contrôle sur elles.

La prostitution des mineures se présente ainsi comme un analyseur des lectures multiples et antagonistes que l'on (le sujet et les autres) peut faire d'un même corps : le corps de celles qui sont prises dans des pratiques prostitutionnelles avec ce qu'elles en disent ou non, mais qui est aussi ce corps utilisé et parlé par d'autres. Autour de ce corps interviennent des acteurs aux représentations très différentes, voire divergentes : les clients, les proxénètes, mais aussi les professionnels en charge de leur protection, qui d'ailleurs ont de leur mission à leur égard, des visions également différentes : juges, institutions de prise en charge, éducateurs, psychologues... Ici, c'est de la place de psychologue qu'on parlera.

Dans le travail que nous pouvons faire, soit avec des patientes qui connaissent ou qui ont connu la prostitution, soit avec les équipes confrontées à cette problématique, il y est question de lectures, de propos, de discours, de paroles, d'interprétations. Et dans ce paysage sonore où se mêlent fantasmes et préoccupations diverses, la question demeure des processus qui pourraient être à l'œuvre dans le passage d'un état ou d'une situation (la pratique prostitutionnelle), révélatrice d'un certain équilibre, à un autre état, la sortie de la prostitution (et éventuellement le temps de la symbolisation), qui confronte le sujet à une autre forme d'équilibre. La question se pose selon nous parce qu'on a rarement des jeunes qui viennent nous parler de ce qu'elles vivent, tout en laissant des traces de ce vécu, au moment où elles le vivent. En revanche, on trouve davantage de témoignages ou de dires de ces jeunes, plus tard, quand apparaît le questionnement. Qu'est-ce qui contribue alors à ce passage ? Est-il possible d'en analyser les ressorts ?

ÉTUDES DE CAS : PRÉALABLE MÉTHODOLOGIQUE

Nous allons décrire ces deux temps sous forme de deux récits, qui rendent compte des cas de jeunes femmes que nous avons rencontrées dans notre pratique de psychologue, que ce soit en institutions ou en cabinet libéral. Le premier présente Morgane, une jeune fille de 15 ans placée dans un foyer et encore aux prises avec des pratiques prostitutionnelles au moment où nous la rencontrons. Le second fait parler Valérie, une jeune adulte venue nous consulter et qui interroge notamment son passé prostitutionnel, ce qui l'y a amené, comment elle s'en est sortie.

Ces deux récits sont des constructions. Éthiquement, il n'est pas possible de produire le verbatim d'entretiens qui ont une finalité thérapeutique ou d'accompagnement personnel : ce ne sont pas des entretiens de recherche. Il est même très hasardeux de simplement anonymiser le résumé d'un cas individuel dont on aurait retiré les éléments qui permettraient à la personne de se reconnaître ou d'être reconnue par ses proches ou l'équipe qui la prenait en charge. La méthode de présentation utilisée ici consiste à réunir sous forme d'un seul récit-type les traits qui se retrouvent de façon itérative dans plusieurs histoires qui nous sont rapportées par différentes personnes. Nous distinguons les faits rapportés du commentaire que nous en faisons, mais nous ne pouvons éviter que chaque récit, tout en exprimant une redondance de faits qui rend l'étude de cas significative, soit en même temps déjà, par sa forme narrative, une interprétation : chacun des deux récits dessine deux temps de la prostitution, celui de l'agir prostitutionnel et de son élaboration psychique immédiate, et celui de l'après-coup.

Nous verrons en effet que, durant le temps où la mineure pratique la prostitution, la lecture que celle-ci fait de son corps se confronte aux discours que d'autres tiennent sur lui. Par la suite, dans le deuxième temps, ces lectures concurrentes sont redoublées, car l'adolescente elle-même est dissociée entre le vécu et le discours qu'elle peut tenir sur son corps dans le temps initial du vécu, et le discours qu'elle tient, bien plus tard, en reconstruisant un récit sur ce dont elle se souvient (ou pas) de ce vécu passé.

MORGANE

Morgane est une jeune fille de quinze ans, fugueuse à plusieurs reprises, connue au moment d'intégrer le foyer pour avoir été prises dans des pratiques prostitutionnelles. Lors d'une discussion avec l'équipe éducative qui nous sollicite pour que nous nous entretenions avec la jeune fille, dans la perspective d'un éventuel suivi thérapeutique, nous apprenons qu'au moment de son placement, elle revenait d'une période de fugue de plusieurs semaines, dans une ville située loin de son foyer familial. L'équipe évoque lors de cet entretien sa surprise devant l'attitude de la jeune fille au cours des deux, trois premiers mois du placement. De fait, Morgane fugue très peu, contrairement à ce à quoi ils s'attendaient, au regard de la description qui leur a été faite par l'Aide Sociale à l'Enfance : jeune dans la provocation qui chercherait la confrontation avec l'adulte, multiples fugues, transgression des limites posées par les tenants du cadre, suspicion de prostitution. Elle est ainsi décrite par l'équipe comme plutôt calme, voire agréable avec les adultes et les autres jeunes. Elle resterait néanmoins difficile à mobiliser sur un projet d'insertion ; elle est par ailleurs déscolarisée depuis plus d'un an, passant la majeure partie de son temps au sein du foyer. Mais au moins est-elle, en quelque sorte, localisable, ce qui a pour effet de rassurer l'entourage. Certes, il lui arriverait de fuguer, mais pour quelques heures seulement, et elle reviendrait toujours au foyer.

Sur cette période de début de placement, les contacts entre le foyer et la mère de Morgane sont réguliers. Dans un premier temps, cette dernière ne souhaite pas revoir sa fille, et passe par l'intermédiaire de l'équipe éducative pour avoir de ses nouvelles. Après avoir passé plusieurs semaines à la recherche de sa fille et à s'inquiéter de ses absences, et ne s'expliquant pas l'attitude de cette dernière (notamment ses pratiques prostitutionnelles), elle se dit démunie et épuisée, momentanément rassurée de la savoir confiée à un foyer. De fait, l'équipe éducative lui a proposé de faire le point tous les quinze jours, afin d'échanger sur la situation de Morgane, une manière de garder le contact avec elle sans la solliciter quotidiennement.

L'équipe nous indique par ailleurs avoir évoqué avec Morgane la possibilité d'un suivi thérapeutique, après que cette dernière a formulé auprès d'une éducatrice son désir d'en finir avec « ce qu'elle faisait », mais aussi sa crainte de recommencer. L'éducatrice en question confirme que Morgane a pu exprimer cette demande, mais quand elle a cherché à en savoir un peu plus, Morgane aurait alors changé de sujet. Il est difficile pour la professionnelle de discerner s'il s'agit d'un refus volontaire d'en dire plus, d'un mouvement défensif, d'une gêne, ou d'autre chose. La proposition de travail thérapeutique lui est donc faite par la professionnelle, afin de l'aider et la soutenir dans sa démarche, tout en bénéficiant d'un espace différent de son lieu de placement pour parler de son vécu.

Morgane se rend au rendez-vous que nous lui proposons.

Morgane présente une attitude relativement stoïque, assez peu expressive au premier abord. Par ailleurs courtoise, ayant pris soin de son apparence, elle a le regard franc et s'exprime avec aisance et pondération quand elle s'adresse à nous.

Lorsque nous lui demandons ce qui l'amène et ce qu'elle souhaite aborder avec nous, elle répond d'abord ne pas savoir pourquoi les éducateurs lui ont fixé ce rendez-vous. Nous choisissons de lui dire que nous avons eu un échange avec l'équipe, afin de discuter de cette orientation pour elle, et qu'il a été question de sa situation actuelle, notamment les raisons de son placement. Elle dit alors : « Ah oui, vous voulez que je parle de ça ! ». Et nous de lui demander si elle souhaite nous parler de ce « ça ». En réponse, elle hausse légèrement les épaules : « Si vous voulez ». D'emblée, donc, elle inverse le cadre en nous positionnant, nous, comme demandeur. Nous sommes face à une jeune fille qui, même si elle a fait le déplacement, paraît accepter docilement un rendez-vous qui a été pris pour elle mais dont elle semble s'absenter. La question se pose pour nous de savoir si elle va pouvoir investir l'espace de parole qui lui est proposé.

Cette absence de formulation d'une demande personnelle n'est certes pas surprenante. Comme souvent dans ces situations, la demande vient d'abord de l'entourage qui s'inquiète. Morgane, elle, semble ne s'inquiéter de rien. Elle nous fait part de quelques réflexions concernant le fait de « donner son corps » à des hommes, l'envie d'arrêter car parfois elle est « saoulée », mais elle met en avant le manque d'argent qui lui donne envie d'y revenir. Elle

s'exprime avec une économie de mots et sans affects particuliers. Elle dit pouvoir maîtriser sa pratique prostitutionnelle, qu'elle a la possibilité d'arrêter ou de reprendre selon ses propres besoins. Perçoit-elle cela comme dangereux ? Non, nous dit-elle.

Sur son vécu corporel elle ne formule aucun commentaire, si ce n'est que le corps est « donné » contre de l'argent. L'entretien est entrecoupé de nombreux silences. Morgane semble ailleurs, comme happée par autre chose. De temps à autre nous la relançons, à quoi pense-t-elle ? À rien. Nous nous interrogeons sur la consonnance dissociative de cet état que nous observons. Est-elle coupée d'elle-même et de ses ressentis à ce point ? Y a-t-il eu dans son existence des événements aux répercussions traumatiques ? A-t-elle intériorisé des usages postmodernes du rapport du sujet à son corps (Lesourd 2006), au point de le considérer comme un objet qui rapporte, que l'on « donne » ou que l'on « reprend » ?

À ce point d'un premier entretien, nous ne lui posons pas de questions, qu'elle pourrait vivre comme intrusives, sur ce qui l'a conduite vers ces pratiques. Nous convenons d'un autre rendez-vous, mais elle ne viendra pas. Nous gardons le contact avec l'équipe, que nous rencontrons toutes les trois ou quatre semaines, ce qui permet à la fois de soutenir leur travail éducatif et de rappeler à Morgane que la possibilité demeure de reprendre un travail psychique ici, dans un lieu autre.

Nous apprendrons par les professionnels qu'après une période où Morgane se sera investie dans des recherches de stage et des projets d'insertion, elle se montre plus vindicative avec l'équipe éducative, reprochant à celle-ci des règles dont elle ne comprend pas le sens (laisser son portable au veilleur la nuit, être à l'heure au moment des repas, etc.). Petit à petit, l'équipe constate avec impuissance que les fugues de Morgane sont de plus en plus fréquentes et de plus en plus longues, en même temps que la conflictualité avec l'équipe grandit. Le spectre d'une « rechute » dans la prostitution réapparaît. L'équipe exprime son inquiétude à la jeune fille, tente de la raisonner, essaie de l'encourager dans les projets dans lesquelles elle s'était investie, mais Morgane alterne entre attitudes tantôt réceptive, tantôt hermétique. Quand elle semble disposée à écouter leur message préventif – sur le danger que présentent ces pratiques, en particulier sa fréquentation de ceux qui abusent de sa vulnérabilité, les risques qu'elle prend, concernant son équilibre psychique notamment, mais aussi dans le rapport à son corps – les professionnels reprennent légèrement espoir de la voir quitter l'univers prostitutionnel.

Morgane repartira dans des fugues toujours plus inquiétantes. Elle reste néanmoins en contact avec les éducateurs, répondant la plupart du temps aux messages qu'ils lui envoient. A l'une ou l'autre reprise, elle téléphone pour demander que son éducatrice référente vienne la chercher à un endroit. Dans ces rares moments, les professionnels perçoivent chez Morgane l'expression d'une inquiétude ou d'une peur. Elle ne précise pas pour autant ce qui a pu se passer, mais nous proposons à l'équipe d'interpréter ces appels comme la recherche de quelqu'un qui la sécuriserait dans ses moments de détresse. Le lien d'attachement est là, aussi ténu soit-il.

COMMENTAIRE

On identifie chez Morgane l'attitude que l'on retrouve chez nombre de ces mineures en situation de prostitution, mais aussi chez des prostituées majeures, et qui désarçonne les professionnels : la prostitution n'est pas un problème pour elles. On les a placées dans un dispositif éducatif, mais elles ne sont pas demandeuses de changer. Elles ne se désignent d'ailleurs pas elles-mêmes comme des « prostituées ». Leur activité est exprimée par des termes comme « pigeonner » ou « michetonner », qui impliquent une inversion du rapport de domination, le client étant la proie recherchée, sur laquelle se reporte la dévalorisation.

Les professionnels n'arrivent pas, de ce fait, à appliquer un projet éducatif et ont le sentiment de ne pas remplir leur mission. Qui plus est, leur mission de rééducation est susceptible d'entrer en contradiction avec des conceptions humanistes du sujet libre de son corps. Certes, le sujet est mineur et la situation de prostitution contrevient à la loi. Mais on pourrait voir aussi dans le dispositif légal la projection d'une société paternaliste qui dit à la place des sujets ce qui est bon pour eux. Les schémas moraux et les affects sont très insistants dans ce domaine, ils imprègnent et biaisent nos réflexions. Les intéressées leur opposent ce que nous pouvons interpréter comme un principe de liberté individuelle. D'ailleurs, contrairement au schéma généralement attendu, beaucoup d'entre elles n'ont pas de proxénète, et sont donc entrées d'elle-même dans l'activité prostitutionnelle.

Pourtant, les mineures dont on parle « indiquent » plus ou moins consciemment, quand bien même elles le nie- raient, les pratiques auxquelles elles se livrent ou dont elles s'éloignent : facture de chambre d'hôtel en évidence sur la table de nuit, récit de la dernière soirée, appels devant les éducateurs pour un rendez-vous dans la soirée, etc.

Philippe Calestroupat écrit que ces monstrations auprès des adultes « revêtent ainsi un aspect d'acting out » (Calestroupat 2023, p. 112) et pourraient s'interpréter comme des tentatives des mineures d'échanger avec ceux-ci. Ce qui reste difficile à percevoir au quotidien, avec ces jeunes, mais qui ne cesse d'interpeller les adultes sur ce qui leur est adressé.

Les professionnels s'interrogent quant à leur efficacité, leur influence sur des sujets insaisissables ou « incassables ». Ils se retrouvent en perte de sens quant à la pertinence des actions ou des interventions qu'ils investissent auprès de ces jeunes, qui leur répondent donc de façon paradoxale. Le temps de la prostitution interroge le temps de l'intervention psycho-éducative et le sentiment d'impuissance, de sidération, de détresse parfois qui traverse les professionnels et auxquels sont confrontés les adultes qui tentent d'entourer ces jeunes filles qu'ils ont l'impression de ne pas pouvoir protéger. Mais ce sentiment d'échec dans leur mission n'est-il pas l'écho de ce que les mineures elles-mêmes peuvent ressentir sans pouvoir le dire autrement ? Quand nous travaillons avec eux, nous leur exprimons qu'il faut aussi du courage pour rester auprès de ces jeunes et garder une préoccupation pour leur quotidien et leur devenir, supporter leur rejet et leur défiance, leurs silences et leurs absences, comme un médecin au chevet d'un lit déserté par son patient.

Face à ces impasses et ces paradoxes, il est parfois fait appel au clinicien justement. Mais que demandent les équipes au psychologue ? Au fond, qu'il amène le sujet à résipiscence, sur le mode de la confession. Que grâce à un travail sur soi, la jeune fille mineure se rende compte « par elle-même » de ses errements et qu'elle en vienne à assumer une demande de changement, ce qui permettrait aux professionnels d'y réarticuler leur offre de rééducation.

Pour autant, que se passe-t-il pendant cet entretien avec Morgane ? Nous sommes nous-même à notre place de psychologue interpellé par son attitude, par l'absence d'une demande, le fait qu'elle ne considère pas que la prostitution est un problème, qu'elle pourrait la mettre en danger. Notre conception des choses, qui pourrait aussi être celle d'un père de famille, n'est pas éloignée de celle des éducateurs et de l'appareil judiciaire qui veulent la protéger des autres et d'elle-même. Morgane sent-elle cela, dans un échange qui reste piégé par des questions qui tournent autour de son activité prostitutionnelle ? Le fait qu'elle ne donnera pas suite indique que nous avons peut-être manqué ce qu'elle est venue chercher.

Qu'est-elle venue chercher ? La suite de son histoire indique que, malgré l'évitement des projets éducatifs et malgré les fugues, elle maintient un lien avec l'équipe, et notamment son éducatrice référente. La jeune fille placée fréquente ainsi, malgré les fugues répétées, le lieu de placement ou son univers familial, autres lieux, autres ambiances, autres enjeux relationnels. Il s'agit, a minima, d'un environnement autre, avec son organisation, ses défenses, ses limites, mais aussi son insistance à faire exister une place, à élaborer, à créer pour cette jeune fille des espaces de subjectivation, aussi invisibles ou peu reconnus soient-ils, parfois même par les professionnels directement en contact avec la jeune. Ce lien est sans doute davantage investi par les professionnels que par elle, mais il existe, et signale peut-être une des problématiques qui est au départ de l'activité prostitutionnelle : la recherche d'une relation rassurante à une figure paternelle forte, problématique qui est activée par le passage adolescent (Hoffmann 2004, Druzhinenko-Silhan 2012). Les études sociologiques (Pohu & al. 2022...) et cliniques (Marouani & Dumet 2022) montrent que ces jeunes filles ont souvent un passé familial instable et violent. Elles ont pu subir des abus sexuels dans l'enfance par un adulte, dans un contexte qui se présente donc comme incestuel, dans les faits ou symboliquement (par une personne en position de substitut parental). L'expérience d'un débordement, d'une effraction traumatique se rappelle alors au moment de la puberté. Le manque d'une figure protectrice fait notamment le lit d'une captation possible par un proxénète (qui au moins sait « s'occuper » d'elles), et de phénomènes d'emprise également observés dans ces situations.

Le « protecteur » appartient en fait à une bande organisée autour de la délinquance et le corps de la jeune fille est un objet qui rapporte sur le plan financier, comme pourraient l'être la drogue ou les armes. Mais contrairement à ces derniers, l'aspect relationnel entre la mineure dont use son proxénète et celui-ci existe, du moins du côté de la jeune.

La marchandisation de l'activité sexuelle se présente comme un mécanisme de défense, en pleine émergence du pubertaire. Le sujet cherche une protection mais il n'est pas sûr de l'obtenir de ses rencontres. Le corps, mis à distance de soi, sert de monnaie d'échange, il est donné pour que celle qui donne ne disparaisse pas tout entier dans l'autre. La mise à distance permet aussi de se représenter le « client » comme celui que le sujet manipule, et non l'inverse.

La soi-disant liberté de choix de la jeune fille en la matière se discute donc. Elle ne serait qu'une forme de déni de sa situation de réelle dépendance. Mais cette interprétation, qui ramène le sujet à un statut de victime n'est-elle pas elle aussi une projection de la part des adultes qui se préoccupent d'elle ? Qui d'autre que le sujet lui-même

peut dire, après un travail sur soi, qu'effectivement il ou elle était libre de son choix, ou au contraire a été manipulée sous emprise ? C'est à cet endroit qu'il est intéressant de recueillir les propos d'une « repentie ».

VALÉRIE

Lorsque Valérie prend contact avec nous, elle dit s'interroger sur son absence de colère à l'égard de son grand-père paternel, qui a abusé d'elle durant une bonne partie de son enfance.

Valérie est une jeune femme d'une trentaine d'années, mariée et mère de deux enfants encore en bas âge. Elle mène aujourd'hui une vie dont elle se dit satisfaite, notamment avec un homme en qui elle a confiance et qui lui apporte une sécurité (affective et matérielle) à laquelle elle dit avoir peu goûté avant de le rencontrer une dizaine d'années auparavant.

Ce qu'elle a connu avant lui, ce sont les abus de son grand-père donc, mais aussi une période de quelques mois où elle s'est prostituée. Lors de ce premier entretien, nous sommes surpris d'écouter cette femme nous parler avec tant de franchise de sujets pourtant si difficiles à aborder pour d'autres. Nous comprenons à mesure que l'entretien se déroule que Valérie a déjà sollicité plusieurs professionnels (psychologues, juristes), notamment dans des cadres associatifs (service d'aide aux victimes), et en lien avec la procédure entamée contre son grand-père. Une des questions qui l'amène concerne ce qui a pu lui être renvoyé par certains professionnels et qu'elle a formulé au début de l'entretien, cette absence de colère contre celui qu'elle devrait considérer comme son « bourreau ». Elle ne se sent pas « normale » de ne pas ressentir ce que bon nombre de personnes rencontrées l'ont enjoint, explicitement ou non, à ressentir. Ce qu'elle ressent, en revanche, s'apparente, nous dit-elle, à un mélange de dégoût, de honte et de culpabilité, davantage en lien avec sa pratique prostitutionnelle passée qu'avec son histoire de victime d'inceste.

Les séances de travail qui suivront seront pour l'essentiel occupées par les questions que Valérie amène concernant cette période de sa vie. Elle s'interroge d'une part sur la façon dont elle a pu « entrer dans la prostitution », alors qu'elle n'avait pas 18 ans, mais aussi ce qui a pu s'y jouer pour elle. Elle ne comprend pas pourquoi elle a fait cela. À l'époque, elle était en couple avec un garçon, vivait chez ses parents, préparait son baccalauréat. Elle n'avait pas besoin d'argent, et même si elle se sentait mal dans sa peau, elle ne s'explique pas le choix de se prostituer. De sorte que, à la différence de ce qu'elle a subi de son grand-père, elle ne peut s'en prendre à personne, et s'en prend donc à elle-même.

Valérie nous explique qu'elle recevait des hommes dans des chambres d'hôtel. Ses « prestations » excluaient toute pénétration vaginale. Elle avait pu « préserver » une certaine intimité qu'elle réservait à celui qu'elle fréquentait, dissociant sa pratique prostitutionnelle des rapports intimes qu'elle avait avec son copain et avec qui elle pouvait éprouver du plaisir. Ce plaisir, elle ne le ressentait pas dans sa pratique, ce qui l'interroge d'autant plus qu'elle n'était pas non plus dans le besoin. « Je me suis rendu compte avec les hommes à qui je me vendais, que je ne leur donnais pas ce qu'ils voulaient. Je ne faisais avec eux que ce que mon grand-père me demandait de lui faire. Mais là, c'est moi qui choisissais ».

À mesure qu'elle avance dans ses interrogations, nous percevons le rôle ambigu que son copain de l'époque a pu jouer concernant l'entrée de Valérie dans l'univers prostitutionnel. Elle fréquentait ce garçon, par ailleurs placé en maison d'enfants, car ayant lui-même été victime d'inceste. Ils sortaient ensemble depuis quelques semaines et Valérie s'était attachée à ce jeune homme qu'elle trouvait beau mais qui l'attirait assez peu. Il se disait ouvertement bisexuel. Et lui confie un jour qu'il se prostitue auprès d'hommes, dit-il, pour se faire de l'argent « facilement ».

Si dans les premières séances Valérie nous disait que c'était par le biais de ce garçon qu'elle avait découvert la prostitution, elle laissait entendre qu'il lui en avait parlé, ouvrant sur cette possibilité : « s'il le fait, pourquoi pas moi ? ». Mais au fur et à mesure des séances, Valérie retrouvera des souvenirs plus précis de ses pensées de l'époque. C'est parce qu'elle le pensait en danger qu'elle s'y était mise à son tour. Son ami n'entendant pas ses inquiétudes, elle avait voulu le faire réagir, pensant qu'il lui proposerait d'arrêter si elle-même y mettait un terme. L'implication relationnelle et affective apparaît alors plus complexe.

Ses reconstructions oscillent ainsi entre « il m'a initié » et « je le fais pour », premier glissement d'une position passive vers une position active, et la mise en place progressive d'un « cadre » avec ses règles, ses interdits, ses mouvements « autorisés », qui viennent dessiner les contours d'une répétition de la scène traumatique.

Elle cessera cette activité prostitutionnelle en même temps que la relation avec ce jeune homme. Mais le renoncement à cette activité sera accompagné de culpabilité et de honte.

COMMENTAIRE

Un premier niveau de lecture nous permet d'entendre comment les propos de Valérie sont dominés par la culpabilité, peut-être aussi une colère tournée contre elle-même ? Nous repérons également le lien direct que Valérie peut faire, consciemment ou non, entre cette pratique interdite qu'elle a « choisie », et qu'elle oppose aux agressions sexuelles et aux viols répétés qu'elle a subis de la part de son grand-père. Mais si elle dit ne pas ressentir de colère contre ce dernier, alors qu'elle le pourrait, elle exprime en revanche le potentiel ressentiment qu'elle éprouve vis-à-vis d'elle. Comme si c'était elle qui portait la faute.

Nous retrouvons, mais sous une autre forme, ce renversement que nous observions lors de notre entretien avec Morgane. Ici pourtant, il s'agit d'un renversement après-coup de la violence sur la personne propre. Ce processus est une constante chez beaucoup de sujets ayant vécu des traumatismes psychiques, notamment des agressions sexuelles, ce que la littérature spécialisée a mis en évidence depuis longtemps. Mais au-delà des modélisations théoriques, nous nous trouvons saisi par la manière toute singulière qu'a Valérie d'exprimer son vécu. C'est bien de son rapport à cette pratique, et ce qui se passait pour elle dans ces rencontres avec ses clients, dont elle veut parler. Nous y entendons une démarche d'appropriation de ce vécu, mais aussi de réappropriation d'un corps dont elle ne sait plus s'il lui appartenait ou non. Elle ne satisfait pas les hommes à qui elle vend son corps, et elle ne se satisfait pas elle-même. Pourquoi la prostitution dans ce cas ?

Ce « théâtre prostitutionnel » (Cara 2016), qui ressemble par ailleurs à une répétition de la scène traumatique, nous le rapprochons également de ce qu'écrivait Freud (1926 [1990], p. 96) : « le moi qui a vécu passivement le trauma en répète maintenant activement une reproduction affaiblie, dans l'espoir de pouvoir en diriger le cours en agissant par lui-même ». Il s'agirait donc d'en repasser par le corps, la prostitution se présentant comme une expérience qui viserait la sortie d'une emprise tenace et toujours actuelle, par inversion des rôles et maîtrise du scénario.

Mettre à jour les ressorts qui l'auront en partie fait entrer dans la prostitution aura permis d'éponger une partie du sentiment de culpabilité, Valérie comprenant et acceptant ses motivations. Pour autant, la question du statut du corps reste en suspens. On peut, à tout le moins, observer que le passage vers l'activité prostitutionnelle n'est pas ici le simple fait d'un proxénète qui aurait profité de la vulnérabilité de Valérie. La problématique liée à l'emprise est prégnante, même si le choix d'user ainsi de son corps paraît davantage motivé par des implications relationnelles complexes.

En l'occurrence, si Valérie avait gardé en tête que c'était son ami de l'époque qui l'avait initiée à la prostitution, ses élaborations l'ont amenée à retrouver ce qu'elle avait refoulé et qui ne cessait de l'interroger : sa participation active dans le mouvement d'entrée dans l'activité prostitutionnelle. Le corps de Valérie se présente ici comme le vecteur d'un message à faire passer à son ami. Dans une position quasi sacrificielle, Valérie se risque à une pratique qu'elle sait dangereuse, pour faire réfléchir celui qu'elle aime. Une réflexion en miroir pourrait-on dire.

Mais l'opération échoue, puisque l'intéressée n'en tient a priori pas compte. C'est ensuite autre chose à quoi Valérie s'expose, et qui peut-être l'interpellait via des résonances plus lointaines. Par cette pratique, il était possible de « faire payer les hommes », au sens propre comme au sens métaphorique. Le sentiment de culpabilité pourrait-il aussi être lié à ces motivations inconscientes ? Mais après avoir subi des viols d'inceste, quels sont les moyens dont dispose une jeune fille devenant femme dans sa quête de féminité ? La rencontre avec son petit ami de l'époque peut-elle se lire comme les prémisses d'une relation transféro-contre-transférentielle, à partir de laquelle Valérie va pouvoir éprouver un « jeu » relationnel où il est possible de passer alternativement d'une position passive à une position active, et vice et versa ?

Le corps est le lieu de ce paradoxe dont Valérie tente de se défaire : prisonnière des abus d'un grand-père incestueux, son corps est le réceptacle de la jouissance de l'Autre. Lorsqu'elle est renvoyée, plus tard, à un statut de victime, l'écart entre cette identité et un vécu en panne d'élaboration est trop grand, si bien qu'elle peut avoir le sentiment que cela rejoue la passivité dans laquelle elle se trouvait étant plus jeune. Si cette reconnaissance de victime peut contribuer au passage vers son dépassement, il est intéressant de rester à l'écoute de la façon dont chacun ou chacune va assumer ou non ce statut. Et surtout comment cela entre en résonance avec l'histoire singulière du sujet concerné.

« Pour la plupart des sujets en souffrance dont il est ici question, la psyché n'offre pas, pas assez ou plus, l'opportunité d'une ressource. La ressource sera donc trouvée, trouvée-crée dans la réalité externe, avec ou auprès d'objets disponibles ou tout du moins présents effectivement, que ces objets présentent un caractère de dangerosité plus ou moins certain : qu'il s'agisse en effet d'objets concrets matériels, tels que nourriture, alcool, drogues, images, mais aussi d'objets humains, même si ces derniers s'avèrent plus ou moins chosifiés, désobjectalisés par le sujet et/ou réciproquement chosifiant/désobjectivant pour lui-même » (Dumet & Smaniotto 2022, p. 17).

Ici l'activité prostitutionnelle semble se présenter comme un passage pour Valérie, une tentative de sortir des impasses d'une construction subjective maltraitée. Dans un lien à un autre, il semble qu'elle cherche une voie de résolution de souffrances anciennes, peut-être dans la réduction d'un écart entre des discours normalisant autour du statut de victime et une expérience toute singulière de ce sur quoi cette pratique peut paradoxalement ouvrir. La question se pose de ce que les dispositifs d'aide peuvent continuer à penser et à offrir, afin que l'expérience d'une réappropriation subjective demeure, mais sans les dangers liés à la prostitution.

CONCLUSION

Les deux temps qu'illustrent ces deux récits se présentent, d'un point de vue systémique, comme deux états d'équilibre fréquemment rencontrés dans le parcours de ces mineures, ces dernières passant de l'un à l'autre en y trouvant une solution provisoire à une problématique personnelle : solution insatisfaisante à chaque fois, qui pousse à rechercher autre chose. À chacune de ces étapes correspondent des confrontations à des vécus et des discours divergents sur leur corps.

Nous avons vu que dans un premier temps, celui où la mineure pratique la prostitution, la lecture que celle-ci fait de son corps dénie, par son attitude, ses silences davantage que ses mots, leur légitimité aux discours que d'autres (les parents, les juges, les éducateurs...) tiennent sur lui. Par la suite, dans le deuxième temps, ces lectures concurrentes sont redoublées, car en acceptant de revenir sur son histoire dans l'après coup, c'est l'adolescente elle-même qui est dissociée entre le vécu et le discours qu'elle a pu tenir sur son corps dans le passé, et le discours qu'elle tient maintenant, en reconstruisant un récit sur ce dont elle se souvient (ou pas) de ce vécu passé. La culpabilité et la honte qui émergent alors indiquent que cette reconstruction, si elle peut répondre aux attentes sociales concernant l'activité prostitutionnelle (surtout celle des mineures), n'est pas satisfaisante pour le sujet.

Rien n'est fixé, heureusement, dans cette dynamique, et le fait que certaines de ces jeunes filles, devenues comme Valérie des jeunes femmes, en viennent à reprendre contact avec un professionnel, signale que le processus de passage vers un nouvel état d'équilibre peut s'engager.

Y a-t-il un modèle institutionnel à penser ou repenser, qui permette d'accompagner au mieux ces différents passages ? On se rend compte que, concernant les mineures, les formes d'accompagnement semblent osciller entre deux manières de penser le sujet, et de ce fait le rapport à son corps :

– Soit comme une victime, un sujet tellement saturé de souffrance, dans une impossibilité temporaire ou définitive de penser sa situation et de l'intégrer suffisamment pour opérer un changement significatif. Toujours en défense contre une éventuelle position dépressive, le sujet fait subir à l'autre sa passivité, tout en laissant des traces régulières ou des données à voir de son mal être ou des influences avec lesquelles il est supposé se débattre ? On se trouve là dans un modèle proche de celui du sujet dépendant qu'il s'agit de sevrer de son addiction. Ce sujet-là est-il éduicable, soignable, protégeable ?

– Soit comme un sujet suffisamment conscient de ses actes, au moins considéré dans un processus d'autonomisation et de responsabilisation. Ici le sujet est supposé participer à sa « réhabilitation », dans un souhait de sortir par lui-même de ce qu'il aurait déjà repéré comme nocif pour lui. Ce qui peut avoir pour effet paradoxal de renforcer les pratiques prostitutionnelles des jeunes concernées, que ces dernières revendiquent d'ailleurs comme « choisies » et contribuant à leur revendication de liberté.

Dans un cas comme dans l'autre, ne perdons pas de vue que dans la majorité des situations de prostitution, les femmes ou les jeunes filles sont abusées, exploitées, maltraitées. Mais au regard de la problématique posée quant à l'accompagnement des mineures exposées à la prostitution, existe-t-il une troisième voie entre des modèles paternalistes qui peuvent être tentés par le spectre de l'enfermement et le fantasme de la purification (ou du sevrage), et des modèles très ouverts qui privilégient l'autonomie et mettent le lien individuel au centre de l'accompagnement, mais qui autorisent malgré eux une circulation de tous les possibles au risque de perdre tout contrôle sur les déplacements et les fréquentations (et donc les états) des jeunes filles suivies ?

C'est une direction de recherche à poursuivre. On entrevoit, à travers les récits que nous avons présentés, qu'une telle troisième voie, entre protection des mineurs et respect de leur subjectivité, impliquerait de rechercher, non une confrontation des discours, mais une forme d'articulation entre eux. Non pas une lecture du corps au sens d'une lecture des uns plaquée sur le corps des autres, mais une lecture croisée, dans une relation intersubjective, qui permette aux intéressées de trouver dans ce que disent les autres (les parents, les éducateurs, les psychologues...) un écho structurant à leur expérience vécue, dans un temps où elles sont en mal de pouvoir exprimer celle-ci.

Références :

- Calestroupat Ph. (2023), La prostitution des adolescentes, miroir de notre temps ?, *Empan*, 129, p. 112-121.
- Carra E. (2016), Réflexions psychanalytiques sur adolescence et problématique prostitutionnelle, *L'Information Psychiatrique*, 92(8), p. 665-670.
- Cheval P. & Guzniczak B. (2020), La prostitution des mineur·e·s Un sujet encore tabou ?, *Les Cahiers Dynamiques*, 77, p. 64-74.
- Dumet N. & Smaniotto B. (dir.) (2022), *Corps et socius : 12 études de cas en psychopathologie*, Paris, Dunod.
- Freud S. (1926), *Inhibition, symptôme et angoisse*, Paris, PUF, 9e éd. 1990.
- Hoffmann Ch. (dir.) (2004), *L'agir adolescent*, Toulouse, Erès.
- Lavaud-Legendre B. (dir.) (2022), *Prostitution de mineures : trouver la juste distance*, Lyon, Chronique Sociale.
- Lavaud-Legendre B., Plessard C. & Encrenaz G. (2021), *Prostitution de mineurs – Quelles réalités sociales et juridiques ?*, Rapport de recherche, Bordeaux, Université de Bordeaux.
- Lesourd S. (2006), *Comment taire le sujet ? Des discours aux parlottes postmodernes*, Toulouse, Erès.
- Marouani A. & Dumet N. (2022), Enjeux psychiques dans la prostitution adolescente féminine dite volontaire, in Dumet N. & Smaniotto B., p. 225-251.
- Pohu H., Dupont M., Gorgiard C. (2022), *PROMIFRANCE : recherche pluridisciplinaire sur la prostitution des mineurs en France*, Centre de victimologie pour mineurs.
- Druzhinenko-Silhan D. (2012), *Le Père "impuissant" et l'objet a "impossible" : impasses adolescentes dans le lien social actuel*, Thèse de psychologie, Université de Strasbourg.